

OCCITANIE / SOCIÉTÉ



Face à une presse mal en point, plusieurs médias et organisations se sont réunis pour organiser les États généraux de la presse indépendante. Le fruit de leur travail, 59 propositions pour réformer la presse, sera présenté à Montpellier, le 23 avril. PHOTO L.D.

Des états généraux pour réformer la presse

MÉDIAS

Réunis en octobre 2023, plus de 100 médias et organisations ont mis en place les États généraux de la presse indépendante afin de repenser un système qui ne cesse de se dégrader au fil des années. Le fruit de leur travail est présenté à Montpellier, le 23 avril, au Diagonal.

Paris, octobre 2023. L'organisation des États généraux de l'information par Emmanuel Macron fait rire jaune nombre de journalistes. « Cela nous semblait totalement aberrant et inquiétant dans la méthode, ce n'est pas à l'Élysée - le pouvoir - d'organiser la réforme de ce contre-pouvoir qu'est la presse. Même s'il y a un comité de pilotage soi-disant indépendant qui a été nommé, on ne sait pas pourquoi ce sont ces membres qui ont été nommés, fait dans le secret d'arbitrages élyséens », observe François Bonnet, co-fondateur de Mediapart et président du Fond pour une presse libre (FPL), organisme chargé de sanctuariser le capital du journal en ligne.

Alors en réaction, le FPL a décidé d'organiser ses propres États généraux de la presse indépendante (EGPI) avec plus de cent médias et organisations (syndicats de journalistes, associations, etc.) afin de faire entendre leurs propres propositions pour réformer la presse.

Le fruit de leur travail est présenté le 23 avril, à 18h, à

Montpellier, au cinéma le Diagonal pour une soirée débat organisée par des médias locaux. Car l'urgence est là : « Des décisions judiciaires invraisemblables - telle la loi du secret des affaires - contournent la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Or, elle défend le droit de savoir de tout un chacun, ce n'est pas une loi de corporatisme journalistique. Ce qui est en jeu, c'est une information indépendante au service des citoyens », poursuit François Bonnet.

59 propositions

À cela s'ajoute une concentration prégnante des médias privés par une poignée de milliardaires, menaçant l'indépendance de l'information. « Cette concentration s'intensifie, il y a Bernard Arnault, Vincent Bolloré ou encore Rodolphe

« L'information indépendante au service des citoyens est en jeu »

François Bonnet, président du FPL

Saadé. Ce qui n'est pas sans poser problème. Par exemple, quand Saadé dit qu'il n'avait pas envie de voir dans les médias qu'il possède critiquer [son entreprise] CMA-CGM. Est-ce le rôle de l'actionnaire de brider une rédaction ? Nous pensons que non », souligne Romary Daval, secrétaire général de l'association Un bout de mé-

dias, qui a pris part aux EGPI. Autant d'éléments pouvant expliquer la défiance des citoyens envers les médias.

Alors pour sortir de la crise, les EGPI ont accouché de 59 propositions, réunies en quatre chapitres : concentration des médias ; renforcement du rôle de l'information ; lutte contre la précarisation des journalistes ; réforme des aides publiques de la presse.

Des propositions qui s'appliqueraient autant au niveau national qu'au local. Car la presse régionale n'est pas épargnée de ces dérives. C'est d'ailleurs tout le thème du second débat de la soirée, « les enjeux de l'indépendance des médias de territoire », en présence de Jean-Marie Le Forestier, directeur de Mars actu. « Midi Libre est le grand média local de Montpellier, qui est la propriété de la famille Baylet. On connaît le rapport de Jean-Michel Baylet avec le journalisme, un journalisme de laquais. Il a toujours revendiqué le contrôle de la ligne éditoriale de ces journaux. C'est un autre type de caricature : le conflit d'intérêts permanent entre un homme qui met ses journaux au service de sa carrière politique. Et réciproquement, il utilise sa carrière politique pour conforter ses journaux en particulier sur les aides publiques à la presse. C'est un grand problème de l'information locale en France », détaille François Bonnet.

S'en suivra la projection de *Ithaka, le combat pour libérer Julian Assange* (20h30). Autant d'exemples pour prendre conscience de l'importance de réformer une presse mal en point. **Louis Dupin**

IA : la convention citoyenne a fixé les grands principes

MONTPELLIER

Le comité de 40 citoyens vient de rendre ses conclusions sur les potentialités et les risques relatifs au recours à l'intelligence artificielle (IA) par la collectivité. Les élus fixeront le cap dès juin.

Elles ne seront présentées au grand public que le 24 avril à l'Agora des savoirs, en présence du mathématicien Cédric Villani et de la géopoliticienne Asma Mhalla. Mais les conclusions de la convention citoyenne sur l'intelligence artificielle (IA) sont déjà disponibles sur le site de la Métropole de Montpellier.

Long et argumenté, l'avis rendu par les 40 citoyens représentatifs du territoire (sélectionnés par un panel) à l'issue de 3 sessions de travail de 30 heures de débats avec l'éclairage de 6 experts et 7 grands témoins, est éclairant à plus d'un titre. « On n'a pas tenu le stylo », précise d'emblée Manu Reynaud pour signifier la liberté des participants. Adjoint à la ville numérique, l'écologiste se réjouit de l'initiative - « la première en France » - en espérant qu'elle permettra d'éclairer les élus qui voteront une stratégie « Data et IA » dès juin et pourquoi pas « d'inspirer d'autres métropoles ».

À Montpellier, la réflexion sur l'IA ne partait pas de zéro. Il y a un peu plus d'un an, les élus avaient déjà choisi de voter l'interdiction de la reconnaissance faciale dans l'espace public, surveillé par plusieurs centaines de caméras. Mais les potentialités sont si vastes pour la collectivité qu'elle se doit au plus vite de fixer un cadre pour ne pas se laisser déborder par

une technologie au développement exponentiel. « L'IA peut aider à la décision mais ne doit pas prendre la décision à la place des agents publics », insiste la convention citoyenne.

Garder la main sur l'IA

Au-delà de la transparence et de l'éthique, cette maîtrise de l'outil méconnu est essentielle pour le respect de la démocratie. « La limite est vite franchie entre un clic pour valider un mail et son envoi automatique. Et il ne faudra pas se contenter de valider ce qu'a décidé la machine », insiste Manu Reynaud qui rappelle la mésaventure connue aux Pays-Bas où l'algorithme avait généré une sorte de « système discriminant automatisé pour le versement de prestations sociales ».

Ainsi la « vigilance humaine » sur l'utilisation des données personnelles devra être de mise. « L'utilité » du recours à l'IA devra être démontrée et « l'autonomie » de la collectivité dans ses choix garantie. La convention citoyenne recommande aussi des « formations » et une mesure de « l'impact environnemental ».

Pour éviter les « effets de contagion » de l'IA générative, des « labos PA » pourraient être mis en place pour des séries de test, illustre Manu Reynaud. Un comité d'éthique sera installé et des rapports réguliers rendus à la collectivité.

Quant aux applications concrètes à en tirer, elles sont infinies. L'IA pourrait assister la Métropole dans ses processus de recrutement, dans ses réponses aux usagers, la régulation de la circulation en ville, le relevé des compteurs d'eau... Et Manu Reynaud de conclure : « Comme on a pendant des siècles su organiser les agoras, on doit désormais définir cet espace public numérique ».

Rémy Cougnenc



Les 40 participants à la convention citoyenne ont rendu leur avis. PHOTO LUDOVIC SÉVERAC 3M